

Stratégie de diagnostic en population concernant un nouveau variant du clade 20C détecté en Bretagne

(Version du 14 mars 2021)

Objectifs

Identifier les cas d'infection en population par le nouveau variant du clade 20C chez les personnes résidant ou ayant séjourné dans un délai compatible avec la période de contamination, dans une zone définie dans le document « Définition de cas d'infection au SARS-CoV-2 (COVID-19) et conduite à tenir concernant un nouveau variant détecté en Bretagne (variant du clade 20C) ».

La définition de cas et la conduite à tenir supports de la présente fiche peuvent être retrouvées au lien suivant : <https://www.santepubliquefrance.fr/media/files/01-maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/definition-de-cas-d-infection-au-sars-cov-2-covid-19-et-conduite-a-tenir-concernant-un-nouveau-variant-detecte-en-bretagne-variant-du-clade-20c>

Prélèvements (cumulatifs si possible)

- **Cas probables :**

Détection virale à J0 et J7

- prélèvement nasopharyngé à J0 et J7
- prélèvement profond (à privilégier), expectoration induite ou crachat après toux à J0 et J7
- prélèvement de selles ou écouvillon rectal à proposer en cas de signes digestifs à J0 et J7

Sérologie : lors du prélèvement à J0 puis à J10 (pour recherche de séroconversion IgM) puis à ≥J21

- **Cas possibles**

Détection virale à J0 et J7

- prélèvement nasopharyngé à J0 et J7
- prélèvement profond (à privilégier), expectoration induite ou crachat après toux à J0 et J7

Modalités de réalisation des prélèvements pour la détection virale

Les kits de prélèvements en milieu de transport permettant un isolement viral sont à privilégier pour les prélèvements respiratoires (écouvillonnage nasopharyngé, expectoration, écouvillonnage rectal).

Les selles matière, le cas échéant ne sont pas placées en milieu de transport.

Pour la réalisation des prélèvements profonds par expectoration induite ou crachat après toux, susceptibles de donner lieu à la génération d'aérosols, il est rappelé la nécessité du port d'EPI adaptés (port d'un FFP2 en vérifiant l'étanchéité au visage, sur-blouse à usage unique à manches longues, port systématique de lunettes de protection, port d'une charlotte ou d'un calot, port de gants à usage unique) selon les recommandations du HCSP¹.

Circuit d'analyse des prélèvements

Dans ce contexte, il est recommandé, de ne plus utiliser sur la zone concernée (Cf. définition de cas SpF LIEN) les tests antigéniques et de privilégier en priorité la détection par RT-PCR. Cette consigne doit s'appliquer tant au cas probable que possible.

- *Prélèvements des cas probables*
 - Les prélèvements réalisés pour détection virale sont à adresser par circuit court au CNR à l'Institut Pasteur pour diagnostic par RT-PCR et séquençage immédiat. En cas de nécessité diagnostique urgente sur site, un aliquote devra être immédiatement envoyé en parallèle au CNR, sans attendre le résultat du site.
 - Un aliquote de l'ensemble des prélèvements de sérum devra être envoyé au CNR à l'Institut Pasteur pour recherche d'anticorps neutralisants et autres analyses sérologiques spécifiques indépendamment et sans attendre les résultats des analyses pour la recherche d'IgM et d'IgG qui pourraient être réalisées sur place.
- *Prélèvements des cas possibles*
 - Les prélèvements réalisés pour détection virale feront l'objet d'une analyse par RT-PCR de détection et d'une RT-PCR de pré-criblage selon les modalités habituelles.
 - Envoi au CNR à l'Institut Pasteur en vue du séquençage de tout prélèvement positif avec un Ct ≤ 30 pour le SARS-CoV-2 mais négatif pour la recherche de variants en RT-PCR de pré-criblage.

Procédure d'envoi des prélèvements et modalités de transport

¹ Avis du HCSP du 10 septembre 2020 relatif au risque de transmission du SARS-CoV-2 par aérosols en milieu de soins <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=961>

Avis du HCSP du 3 février 2021 complémentaire à l'avis du 18 janvier 2021 relatif aux mesures de contrôle et de prévention de la transmission du SARS-CoV-2 en établissements de santé (ES) et en établissements médico-sociaux (ESMS) (<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=978>)

Les procédures et modalités de transport sont disponibles sur le site du CNR (<https://www.pasteur.fr/fr/sante-publique/centres-nationaux-referance/cnr/virus-infections-respiratoires-dont-grippe>)

Les prélèvements sont à adresser dans le respect du triple emballage, agent infectieux de catégorie B, classification UN 3373.

Pour les modalités d'envoi, prendre contact directement avec le CNR auparavant.

L'ensemble des prélèvements à adresser au CNR devront impérativement être accompagnés d'une fiche d'information relative au patient (fiche téléchargeable sur le site du CNR) à inclure avec chaque prélèvement.

Pour l'envoi d'un grand nombre de prélèvements un listing sous forme de fichier Excel peut être fourni (modèle disponible sur demande auprès du CNR) dont une version papier devra être incluse dans le colis.

Contacts au CNR à l'Institut Pasteur

CNR virus des infections respiratoires
Unité de Génétique Moléculaire des Virus à ARN
Institut Pasteur
28 rue du Dr Roux
75724 Paris CEDEX 15

Secrétariat : 01 45 68 87 25 ; grippe@pasteur.fr

Responsable : Pr Sylvie van der WERF

Responsables adjoints : Dr Sylvie BEHILLIL 01 40 61 39 03

Dr Vincent ENOUF 01 45 68 89 70

Cette fiche est susceptible d'évoluer en fonction des informations disponibles.